

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 23 mai 2016



**MAIRIE DE DIJON**

**Président** : M. REBSAMEN

**Secrétaire** : Mme FERRIERE

**Membres présents** : Mme KOENDERS - M. MAGLICA - M. PRIBETICH - Mme MODDE - M. DESEILLE - Mme TENENBAUM - M. MARTIN - Mme DILLENSEGER - M. GERVAIS - Mme CHARRET-GODARD - M. CHÂTEAU - Mme MARTIN - M. EL HASSOUNI - Mme AVENA - M. DECOMBARD - Mme ZIVKOVIC - M. MASSON - Mme JUBAN - M. MEKHANTAR - Mme REVEL - M. JULIEN - M. PIAN - Mme PFANDER-MENY - Mme ROY - Mme MARTIN-GENDRE - Mme HERVIEU - Mme DURNERIN - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - M. HAMEAU - Mme MASLOUHI - M. LOVICHY - Mme HILY - Mme CHEVALIER - Mme TOMASELLI - Mme AKPINAR-ISTIQUM - M. BARD - M. BORDAT - M. DIOUF - Mme OUTHIER - Mme ERSCHENS - Mme VANDRIESSE - M. BICHOT - Mme VOISIN-VAIRELLES - M. CHEVALIER - M. BOURGUIGNAT - M. AYACHE - M. BONORON - Mme DESAUBLIAUX - M. CAVIN

**Membres excusés** : Mme POPARD (pouvoir M. PRIBETICH) - Mme TROUWBORST (pouvoir M. DESEILLE) - M. FAVERJON (pouvoir MME HERVIEU) - M. GRANDGUILLAUME (pouvoir MME TOMASELLI) - M. ROZOY (pouvoir MME FERRIERE) - M. HOUPERT (pouvoir MME OUTHIER) - M. HELIE (pouvoir M. AYACHE)

### OBJET DE LA DELIBERATION

#### **Jardin des Sciences – Demande de subvention 2016 à la Région de Bourgogne Franche-Comté**

Monsieur Pribetich, au nom de la commission de l'espace public, de la vie urbaine, de la tranquillité publique et de l'écologie urbaine, expose :

Mesdames, Messieurs,

Depuis 2011, la Région de Bourgogne et les Villes de Dijon, d'Autun et d'Auxerre ont poursuivi une politique commune en faveur de la valorisation et de la conservation la biodiversité, basée sur la coordination des activités de leurs trois muséums. A ce titre, ces villes bénéficiaient jusqu'à présent de l'octroi de subventions de la Région de Bourgogne.

La Région de Bourgogne Franche-Comté souhaite pérenniser cette dynamique et la Ville est de nouveau susceptible de bénéficier d'une subvention de 23 000 € pour l'année 2016. Cette subvention sera fléchée de la manière suivante : 15 000 € pour des dépenses d'investissement et 8 000 € sur des dépenses de fonctionnement. L'octroi de cette subvention est conditionnée à la participation, à due proportion de la part de la Région de Bourgogne Franche-Comté, des trois Villes et de leurs muséums aux axes définis par la Région de Bourgogne Franche-Comté en faveur de la valorisation et la conservation de la biodiversité.

Les axes développés dans le cadre de ce partenariat entre les trois muséums et la Région de Bourgogne Bourgogne Franche-Comté sont les suivants :

**Axe 1 - Mieux connaître et inventorier la biodiversité**

*A – Poursuite des inventaires sur les collections régionales et valorisation*

*B – Réalisation d'études sur la biodiversité urbaine/ Expertises*

**Axe 2 - Préserver et conserver la biodiversité**

*A – Création de dispositifs favorisant la biodiversité urbaine*

*B – Développement de nouvelles pratiques favorisant la biodiversité dans les villes*

*C - Conservation de variétés végétales anciennes, semences locales ou présentant des intérêts pour la biodiversité*

*D – Amélioration des conditions de conservation du patrimoine naturel régional en collection*

**AXE 3 - Valoriser et sensibiliser**

*A - Développement des visio-conférences*

*B - Réalisation d'expositions temporaires et permanentes sur la biodiversité*

*C – Mise en place de procédures d'éducation à l'environnement à l'aide notamment d'outils multimédias*

*D – Organisation de formations diverses*

*E – Développement d'actions culturelles et pédagogiques autour de la connaissance de la biodiversité régionale.*

Ces trois axes seront développés dans le cadre du Plan Biodiversité de la Ville piloté par le Jardin des sciences. Cette mise en œuvre se traduira par la mobilisation de l'expertise scientifique du Jardin des sciences sur des problématiques transversales à l'échelle de la Ville, comme l'accompagnement à la mise en œuvre du plan de gestion différenciée des espaces verts, ainsi que sur le volet participation des habitants via le développement des programmes de sciences participatives d'observation et d'inventaire de la biodiversité urbaine... L'aménagement d'un espace d'interprétation de la biodiversité urbaine et de restitution des démarches participatives est d'ailleurs prévu en 2016.

Les collections seront quant à elles appréhendées dans une approche plus dynamique. L'objectif étant qu'elles soient utilisées comme collections de référence pour éclairer sur les évolutions des populations d'espèces et leur capacité à s'adapter à un environnement en perpétuel mouvement.

Je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- 1 - approuver le bilan 2015 et les projets 2016 du Jardin des sciences en annexe ;
- 2 - m'autoriser à solliciter la subvention de 23 000 € auprès du Conseil Régional pour l'année 2016 ;
- 3 - m'autoriser à signer tout acte à intervenir pour l'application de ces décisions.

**RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**